



Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mahraz

Filière : Etudes Françaises

Semestre : VI

Parcours : linguistique

Module : Syntaxe

Professeur : M. Benlakhdar Mohyedine

Séance du 16 avril 2020

Procès verbal, action agie, action subie, agent, patient et siège du procès.

Pour rappel la notion d'*actant* s'oppose à celle de *circonstant*, qui demeure généralement facultatif. Il apporte une information circonstancielle, comme le lieu ou moment du procès. Le terme *actant* est trompeur. Il a tendance à renvoyer à une action. Il vaut mieux l'associer à *participant*, qui peut jouer un rôle actif ou passif.

Dans la même optique nous rappelons **la nécessité de distinguer deux plans**. Le plan syntaxique qui est celui des **positions** des unités dans la **Phrase**, lesquelles positions déterminent généralement les **fonctions syntaxiques** ; le plan sémantique est **notionnel**, et peut, parfois, avoir des ramifications extra-linguistiques. La position est la **place qu'occupe** tel ou tel élément dans la phrase ; **la notion** est d'ordre sémantique, voir référentiel.

Il y a lieu de bien distinguer le plan syntaxique du plan sémantique en particulier quant aux statuts des actants, et des objets. Un actant peut être syntaxique, comme chez Tesnière et M. Gross ; mais peut être aussi sémantique, dans l'analyse des contes, par exemple (acception sémiotique). Nous reviendrons plus en détails sur la conception de Gross dans la séance du 30 avril.

Du point de vue de la syntaxe une phrase verbale peut comporter **Sujet**, un **Verbe**, et accessoirement un **Objet** si le verbe est transitif, ou construit

transitivement. C'est ainsi que nous parlons souvent d'un ordre de base **SV(0)**, l'objet étant noté entre parenthèses, parce qu'il **peut être, ou non manifeste**.

Le sujet est en rapport direct avec son prédicat auquel il impose ses marques (accord en genre et en nombre) **et ne fait pas forcément une action**. Un sujet peut faire une action (il court) ; ou la subir (il souffre, il reçoit un coup...). Dans le premier cas *il* est sujet et agent (courir) ; dans le deuxième cas il est sujet ; mais **patient**. Mais dans des phrases comme *Paul s'amuse, Paul se régale, Paul profite de la situation...* Paul est sujet syntaxique ; mais sémantiquement **bénéficiaire**. Il ne souffre pas du procès exprimé par le verbe ; mais en tire profit.

Le complément peut relever de la valence du verbe, et c'est un objet, ou relever de la phrase, et ce n'est pas un objet.

Seulement l'objet syntaxique est davantage une question de place à droite du verbe ; alors que l'objet sémantique **subit** une action ou une attitude. Ils peuvent ou non coïncider : un (complément d') objet peut un objet sémantique, comme dans *Paul mange une pomme*, et un objet syntaxique, parce que complément direct du verbe manger.

Par ailleurs si beaucoup d'éléments peuvent être indifféremment des objets syntaxiques, seuls certains d'entre eux peuvent être des **patients sémantiques**. C'est que la notion de patient, comme nous l'avons vu lors des séances précédentes (en présentiel), est liée à la question des traits lexicaux, Humain/-Humain, Animé/Inanimé, nommément. Ainsi seuls les Humains et les Animés peuvent être dans le rôle de patients ; alors que les autres seront des Objets syntaxiques et sémantiques. En revanche **un agent peut être un Humain, un robot, un Animé (y compris les animaux, les insectes et les plantes), ou encore une force ou effet de la nature (vent, neige, pluie, froid, chaleur, humidité...)**

Les principaux rôles sémantiques sont

- **Agent** ou **acteur**: humain, animé, entité accomplissant une action
- **Patient** ou **objet**: siège de l'accomplissement d'un procès
- **Siège** : lieu, objet du procès
- **Expérient** : entité affectée par l'accomplissement d'une action ou la manifestation d'un état physique ou mental
- **Bénéficiaire** : entité recevant un profit ou un dommage du fait d'un procès

Les cas secondaires sont :

- **Cause/effet/résultat** d'un procès
- **Instrument /moyen** : objets, voies... servant involontairement à l'accomplissement d'une action.
 Nous pouvons schématiser les correspondances entre **fonctions** et **notions** comme suit :
 - = *identique* ; # *différent*
 - Plan syntaxique : Sujet Verbe Objet direct Objet Indirect
 - Plan notionnel (sémantique) : Agent/ Objet-Patient
 Siège du procès Sujet = patient # agent = siège du procès : Souffrir, endurer...
 Sujet = agent /objet = siège du procès : X casse une vitre
 Sujet = agent/objet = patient = siège du procès : Alfred frappe Bernard
 Sujet = agent = bénéficiaire # objet : Profiter, s'amuser...